

Présentation du système de Suivi Electronique du Transit au Burkina Faso



Conférence BORDERLESS 2017:
**Promouvoir l'efficacité des corridors
et des frontières en Afrique de l'Ouest**

EMMANUEL NACOULMA,
Inspecteur des Douanes
Chef BST, Chef de Projet SETIS.

KAMISSOGO Ousmane/Directeur Projet Cotrack



Ouagadougou, le 11 mai 2017

Plan de la présentation

- I. Introduction**
- II. Présentation du système**
- III. Planning de mise en œuvre du système**
- IV. Impact sur la facilitation**
- V. Conclusion**



I- Introduction





Contexte

Exigences actuelles du commerce international:

- simplification des procédures
- facilitation des échanges
- Célérité dans l'accomplissement des formalités
- ...

Comment satisfaire ces exigences tout en opérant des contrôles efficaces, surtout quand il s'agit de marchandises en transit, donc en suspension des droits et taxes?

Comment promouvoir l'efficacité des corridors et des frontières en Afrique de l'Ouest?

Réponse:

Les Administrations (douanières) se doivent de moderniser leurs procédures et leurs outils de travail.



Douane du Burkina Faso:

Contexte particulier du Burkina Faso:

- **le volume du trafic des vehicules en transit est important**
- **la position géographique du Burkina fait de lui un pays carrefour**
- **le contrôle des marchandises en transit constitue une des préoccupations de l' Administration des Douanes.**

A ce titre, la modernisation du suivi du transit devient une priorité.

Ainsi, le Gouvernement du Burkina Faso a décidé, dans le cadre d' un partenariat public - privé, de mettre en oeuvre un système de Suivi Electronique du Transit.

Contrat signé le 24 mai 2014, avec COTECNA



La solution retenue = COTRACK (Cotecna Tracking).

Outil personnalisé, c'est-à-dire conçu suivant les besoins de la douane, pour la surveillance du transit.



Objectifs:



La mise en œuvre du suivi électronique du transit vise, entre autres:

- la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux;
- le renforcement des capacités de l'Administration douanière en matière de gestion des opérations de transit (contrôle du respect des obligations telles que d'itinéraire, de délais et de destination);





- la protection et l'utilisation rationnelle des ressources humaines disponibles (suppression de l'escorte physique);
- la lutte contre la fraude (déversements frauduleux, « faux transit »);
- l'optimisation du recouvrement des recettes douanières;
- un meilleur suivi de la rotation des moyens de transports;
- le gain de temps, dans la mesure où il ne sera plus nécessaire d'attendre la mise à disposition d'un agent d'escorte;



II

Présentation du système de suivi électronique du transit



Le Cotrack :

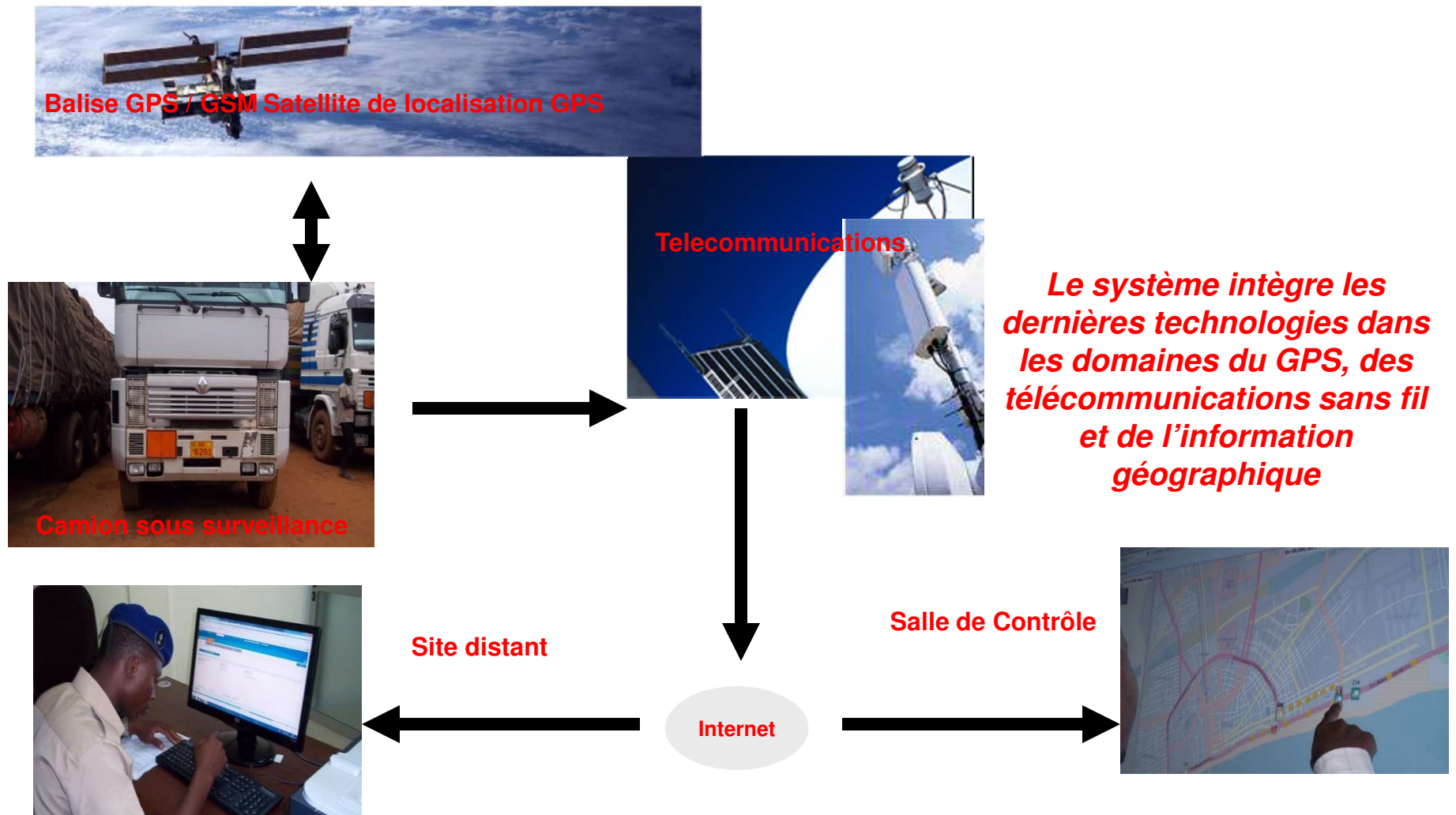
Une solution entièrement développée par COTECNA qui repose sur des technologies de pointe telles que:

- positionnement GPS ;
- scellés électroniques, ballises et cable de sécurité ;
- moyens de télécommunication GSM/GPRS et par satellite
- procédures adaptées.

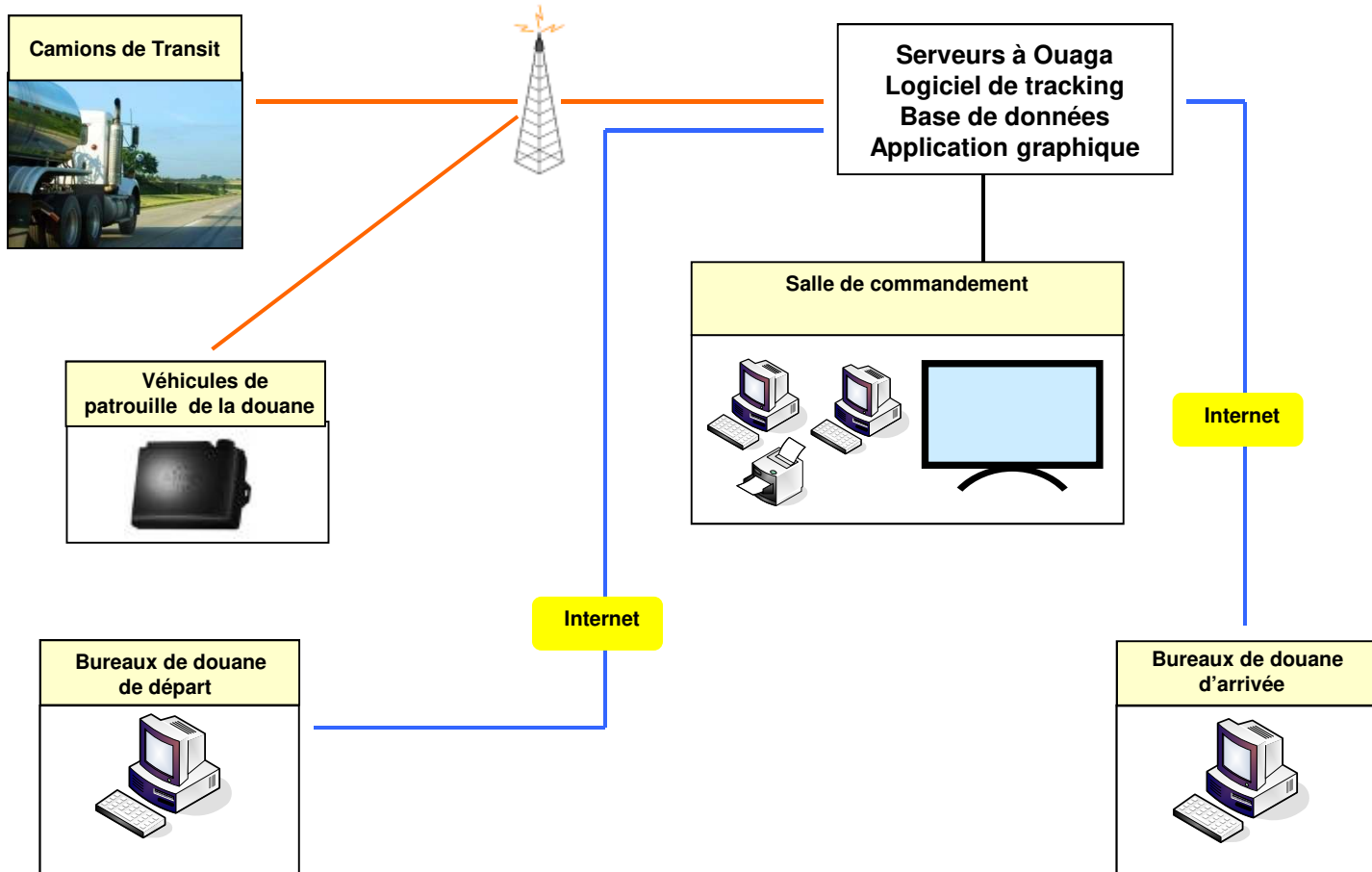
Ce Système de géolocalisation des marchandises vient renforcer les capacités de la Douane dans la surveillance physique et **en temps réel** des marchandises en transit.

Il intègre les exigences de facilitation des échanges en terme de célérité dans l'accomplissement des procédures douanières

Les différentes composantes du système



Principales fonctionnalités du Cotrack



Principales fonctionnalités du Cotrack

- Localisation en temps réel des véhicules en transit et visualisation de leurs positions sur une carte électronique du Burkina.
- Information automatique en cas de détection d'une anomalie.
- Création et gestion de zones géographiques.
- Mémorisation des données.
- Gestion d'alarmes.
- Gestion des accidents et des interceptions.
- Edition d'un rapport de voyage.
- Fonction « replay ».

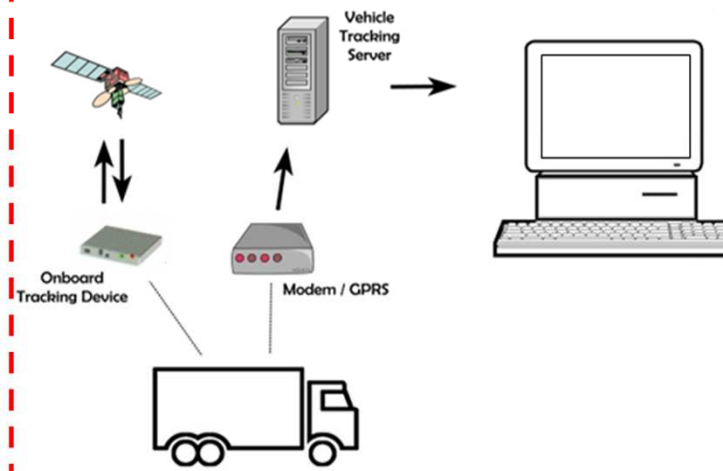
Poste de départ

1. Procédures administratives douanières
2. Mise en place de la balise
3. Démarrage du suivi



Centre de contrôle

1. Suivi du véhicule en temps réel
2. Gestion des alertes



Poste d'arrivée

1. Procédures administratives douanières
2. Vérification du rapport de voyage
3. Enlèvement de la balise
4. Passage de la frontière par le véhicule



Figure 5 :Diagramme d'enchaînement des actions de création, suivi et clôture d'un transit



III

Planning de mise en œuvre du système et état d'avancement



PREVISIONS:

Au total, 13 sites Cotrack.

4600 balises mobiles et cables de sécurité.

10 véhicules de patrouille munis de balises fixes

8000 scellés et capteurs de mouvements.

Déploiement en 4 phases

Réalisation :

Le Système de Suivi Electronique du transit (COTRACK) au Burkina Faso est opérationnel depuis **le 16 février 2015**.

Le démarrage des opérations s'est fait en 4 phases. La phase 4 étant la dernière a été lancée le **19 janvier 2016** et suit son cours.

Les sites opérationnels à ce jour sont :

Le Centre de contrôle (situé à la Direction Générale de la Douane)

- Ouaga route
- Dakola
- Bittou
- Niangoloko
- Bobo gare
- Ouessa
- Faramana
- Koloko
- Nadiagou
- Kantchari
- Bingo

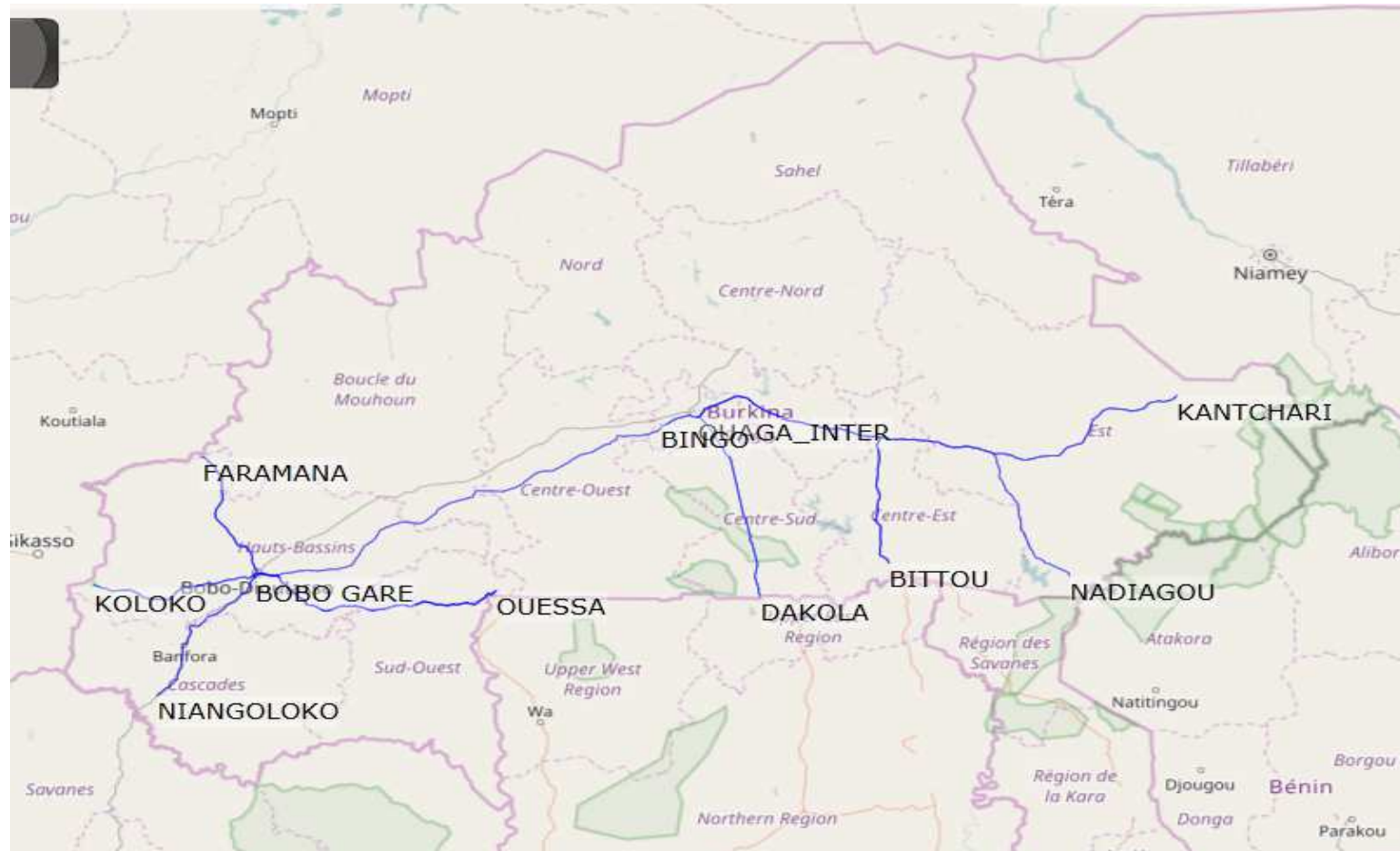




Les corridors surveillés par le système Cotrack :

	Ouaga	Dakola	Bittou	Niangoloko	Bobo gare	Ouessa	Faramana	Koloko	Nadiagou	Kantchari	Bingo
Ouaga											
Dakola	16 Fév'15				14 Sept'15		07 Fév'16	02 Fév'16			
Bittou	27 Jul'15			07 Sept'15	14 Sept'15		07 Fév'16	02 Fév'16			
Niangoloko	07 Sept'15				14 Sept'15						
Bobo gare							07 Fév'16	02 Fév'16			
Ouessa	12 Oct'15										
Faramana	07 Fév'16	07 Fév'16	07 Fév'16		07 Fév'16	07 Fév'16					
Koloko	02 Fév'16	02 Fév'16	02 Fév'16		02 Fév'16	02 Fév'16					
Nadiagou	19 Nov'16	19 Nov'16	19 Nov'16	19 Nov'16	19 Nov'16	19 Nov'16	19 Nov'16	19 Nov'16		02 Déc'16	
Kantchari		02 Déc'16	02 Déc'16	02 Déc'16						02 Déc'16	
Bingo										02 Jan'17	

Vue des corridors surveillés par le système COTRACK





Faits importants

Nombre de transits suivis :

Depuis le début des opérations, 65 863 transits ont été suivis dont 3022 durant le mois d'avril 2017 .

Le nombre de transits suivis augmentent au fil des mois avec une moyenne mensuelle de 3500 transits suivis.

Taux de réalisation

Avec près de 90% de taux de réalisation, le Cotrack sera opérationnel sur tous les bureaux des douanes concernés avant la fin de l'année (2017) en cours.

Implication des agents douaniers

150 agents douaniers ont été formés à l'utilisation du système Cotrack depuis le démarrage des activités à ce jour



IV

Impact sur la facilitation

Durée moyenne mensuelle des transits suivis

La durée moyenne d'un transit est calculée entre la validation du transit au bureau de départ jusqu'à la clôture une fois en zone d'arrivée.

Evolution de la durée moyenne des transits suivis au départ de Dakola

Corridors	Nombre de transits suivis Janvier 2017	Durée moyenne mensuel des transits		
		nov-16	déc-16	jan-17
Dakola – Ouaga route	977	111h	19h	20h
Dakola – Bobo Gare	1	93h	60h	54h
Dakola - Faramana	18	246h	88h	50h
Dakola - Koloko	46	88h	45h	42h
Dakola-Kantchari	45	NA	38h	33h
Total	1 087			



V Conclusion

Conclusion



- **Le Cotrack s'intègre dans les procédures douanières en vigueur.**
- **Sa mise en œuvre ne provoque pas de modifications significatives dans l'accomplissement des formalités relatives au transit.**
- **Le Cotrack Permet :**
 - ✓ **À l'Administration des douanes d'être plus efficace dans le suivi du transit**
 - ✓ **Aux transporteurs et opérateurs économiques de profiter pleinement des avantages liés au régime du transit**
 - ✓ **Aux corridors d'être plus compétitifs.**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION